



Sortir du conflit des catacombes ! (pour obtenir l'aide [taper F1](#))



Lettre ouverte à la direction de Paris Musées

«Nemo auditur propriam suam turpitudinem allegans»

Madame Delphine Levy, Directrice Générale de l'établissement public Paris Musées

Les agents des Catacombes et de la Crypte en grève, ainsi que les organisations **CGT** et **SUD** qu'ils et elles ont mandatées, augmentées de celles qui leur ont exprimé et fourni du soutien, estiment nécessaire de vous préciser les principales raisons qui les conduisent à refuser d'associer les organisations syndicales étrangères au conflit, CFDT mais surtout UNSA, aux réunions de travail permettant d'avancer vers la sortie de la crise actuelle.

1. Nous refusons le mélange des genres, ou quand des représentants du personnel se confondent avec la représentation hiérarchique :

- a. M. Volland est un délégué notoire de la CFDT, il est cependant convié à votre réunion en tant que responsable des Catacombes, et est particulièrement mis en cause par la base dans les dysfonctionnements organisationnels du site ;
- b. Les représentants UNSA se sont assis à vos côtés le 15 février 2018, auprès d'une secrétaire générale mise en cause par un agent défendu par la CGT pour des faits supposés constitutifs de harcèlement, disposant alors d'une double défense augmentée d'un effet de surprise malveillant devant le plaignant et ses défenseurs CGT ;
- c. Les représentants UNSA ont également pris la défense d'une autre secrétaire générale, désignée comme facteur humain aggravant des troubles psycho-organisationnels dans un droit d'alerte émanant d'un représentant CGT au CHSCT, puis mise en cause pour tentative d'extorsion de congés. Ils obtinrent vraisemblablement de votre part l'exécution de repréailles sur le témoin cité, en l'occurrence un déplacement d'office vers les catacombes, finalement avorté¹. Ils menacèrent en outre les représentants CGT de poursuites judiciaires pour des motifs assez vagues ... menaces non mises à exécution, sans doute pour absence de fondement réel et sérieux.

2. Nous refusons d'associer à des discussions techniques des représentants au double discours, focalisés sur les échéances électorales de décembre, entretenant sans cesse la confusion, et qui sont en désaccord avec les moyens employés par le mouvement de grève.

- a. Sollicités par les agents, les représentants UNSA ont premièrement refusé de les suivre dans une démarche revendicative d'arrêt de travail. Lorsque la CGT et SUD ont déposés leur premier préavis et organisé une réunion d'information syndicale sur le site le 2 mai de 12h30 à 14h30, l'UNSA s'est empressée d'organiser une réunion d'information syndicale le même jour de 10h30 à 12h30 pour convaincre les agents de ne pas se mettre en grève à l'appel de la CGT et de SUD ;
- b. **Belote** : au deuxième jour de grève totale, le 4 mai 2018, les représentants UNSA sont passés sur le piquet de grève, incitant les grévistes à reprendre le travail, tandis qu'au même moment au siège, nous négocions avec vous dans le cadre de la reconduction du préavis de grève.
- c. Les représentants de l'UNSA ont refusé une réunion de travail convoquée par vos soins le 22 mai, au prétexte de l'appel **national** à la grève, faisant mine d'ignorer que les agents des catacombes terminaient leur 8ème jour de grève, affichant leur mépris de l'appel **local** à la grève qui court chaque jour d'ouverture du site ;

¹ Au passage cette pantalonnade ayant provoqué l'étincelle qui a mis le feu aux poudres aux catacombes, nous vous laissons le soin de remercier qui de droit.

- d. **Rebelote** : ce jour en fin de matinée sur le piquet de grève (*et oui dorénavant, la grève s'étend aux mardis, le mouvement est en perpétuelle expansion*), où les mêmes représentants passent avec l'intention non camouflée de casser la grève, **proférant** à qui veut l'entendre des **menaces d'usage de violence physiques** à l'égard des signataires du compte-rendu de notre entrevue du 15 mai diffusée publiquement, puis joignant le geste à la parole, **agressant physiquement des grévistes et des étudiantes** réalisant un documentaire sur la grève des Catacombes.
3. **Nous refusons d'associer aux négociations visant à la sortie d'un conflit, une organisation qui n'a aucun levier sur le mouvement, n'en partage pas les objectifs, et ne respecte pas les grévistes jusqu'à les insulter publiquement, les menacer de violences, jusqu'à les agresser physiquement.**
- a. Le préavis de grève déposé par l'UNSA pour la journée du 17 mai, finalement levé par un tract de « fin de conflit », n'a eu aucun effet, sauf celui d'attiser le mécontentement des agents, se traduisant le jour dit par **une manifestation de rue réunissant 60 agents de 5 musées** jusqu'à la rue des Petites Écuries, à l'issue de laquelle ils et elles furent accueillies comme des criminels en puissance, par un dispositif policier disproportionné convoqué à la demande de Paris Musées.
- b. **L'UNSA se satisfait d'avoir obtenu une réunion de travail !!!** Outre le fait que l'UNSA n'a rien obtenu, puisque cette réunion de travail est le fruit des 6 premiers jours de grève menés par **les agents des Catacombes** à l'appel des **syndicats CGT et SUD**, **ces derniers se satisferont quand ils auront obtenu des réponses concrètes et immédiates à leurs revendications !!!**
- i. **Recrutement et formation de titulaires pour doubler les équipes**
 - ii. **Élargissement et revalorisation de la prime d'ossuaire à 200 € mensuels**
 - iii. **Obtention d'une prime de panier en l'absence de cantine sur les pauses méridiennes**
- c. Au cours d'une réunion d'information syndicale organisée au musée Bourdelle, **les représentants UNSA ont dénigré les agents des Catacombes devant leurs collègues** (*qui soit dit en passant se demandait pourquoi on leur parlait des Catacombes et non de leurs problématiques locales*), les qualifiant de personnes agressives et insultantes, tentant au passage de **discréditer leur revendications**, décrites comme du « grand n'importe quoi », mettant en avant des revendications spécifiques de la crypte à propos des catacombes afin d'être sûr qu'on y comprenne rien.
- d. Comme dit plus haut, négligeant l'adage selon lequel « *nul ne peut se prévaloir de ses propres turpitudes* », les représentants UNSA agacés par l'emploi du terme « jaunes », menace de saisir la juge d'instance (déclaration au comité technique central de la Ville de Paris) et de « péter la gueule » aux rédacteurs du tract incriminé (sur le piquet de grève ce mardi 22 mai). Outre que le « jaune » définit à la fois celui qui ne participe pas à la grève et celui qui brise ou tente de briser la grève, et qu'il est donc factuel que ces sinistres personnages recouvrent bien le champ de ce qualificatif, nos organisations se réservent le droit de saisir le juge correctionnel pour intimidation, menaces, et même agression physique suite aux violences en réunion commises hier place Denfert-Rochereau.

Au regard de ces éléments, vous admettez que votre idée lumineuse d'**associer au règlement du conflit des organisations syndicales qui n'en sont pas partie prenante**, voire qui sont ouvertement rangées à vos côtés, **compromettrait gravement la qualité des débats**. D'une part, par l'ambiance délétère, qui se dégagerait du ressentiment accumulé, des menaces proférées et des violences exercées, d'autre part, à cause des objectifs électoralistes insincères susceptibles de brouiller le message des grévistes.

Dans l'attente de votre réponse à notre invitation du 19 mai 2018 pour une réunion de travail sérieuse et in situ, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations syndicalistes.

Alain Le Bars
Délégué syndical SUD,

Matthieu CARRIER
Secrétaire général adjoint du syndicat CGT,

Bertrand Vincent
Secrétaire général syndicat FO